



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association CASTANEA du 26 Janvier 2024

Le 26 Janvier 2023 à 18h 30 à la mairie de Courry s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Hervé CESCO, Président, préside la séance.

Catherine CESCO exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Raphaël LOUYS exerce les fonctions de trésorier

Sont présents : ROUSSEL Françoise, ROBERT Serge, BEAUD J.C, COILLARD Joseph, BARRY JM ; HUGEROT Corinne, DECAESTEKER Bernadette, GILLES M F et JC , WERCK Syriel

Sont excusés et ont donné leur pouvoir :BOIX A.M ; BERNARD Vigne, CONTE Renée

Le président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- les pouvoirs des personnes représentées ;
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 arrêtés par le conseil d'administration ;
- le budget de l'exercice en cours adopté par le conseil d'administration

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral / bilan des activités
- Compte rendu d'activités et bilan financier de l'année écoulée.
- Questions diverses
- Démission du bureau
- Réélection d'un nouveau bureau à la majorité ou dissolution de l'association.
- Appel à cotisation (adhésion : 10 €soutien / 15 € membre actif)

● **Le président fait lecture du bilan d'activité**

A propos de la réunion sur les risques d'incendies à laquelle Hervé et Marie-Fabienne ont participé :

- l'association ne peut se substituer à la mairie mais il faut rester vigilant pour la préservation de la châtaigneraie.
- prévoir une réunion qui doit toucher tous ceux qui sont intéressés y compris ceux qui ne sont pas adhérents à Castanea.

Bilan moral adopté à l'unanimité.

● **Bilan de l'exercice écoulé.**

Le président donne la parole au trésorier Raphaël LOUYS qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Le trésorier fait état d'une trésorerie qui a retrouvé un équilibre.

- différentes demandes de subventions avaient été envoyées. Seule la Communauté de communes a attribué une subvention de 300 €
- cette année pas besoin d'acheter du phytopast ce qui fait un actif de 300 €
- Les comptes étant de nouveau en équilibre, il est décidé de ne pas augmenter les cotisations.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

● **Questions diverses :**

- Prévoir une démonstration de greffage et l'ouvrir à tous ceux qui sont intéressés (y compris les non-adhérents à qui il serait demandé une contribution de 10 € pour être couvert par l'assurance)
- prévoir une rencontre avec le parc des Cévennes qui suite à notre demande de subvention souhaiterait nous rencontrer.
- Prévoir une sortie comme chaque année : cette année ce serait vers Beaucaire pour visiter Le Mas des Tourelles (vignoble et fabrication du vin comme les Romains)

- Démission du bureau et réélection des membres actuels

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Fait à Courry le 17 Mars 2024

CASTANEA - Le Baratrou - 30500 - COURRY -
Tél 06 81 40 78 43
(Association 1901)